

Séance du 3 juin 2010

**Extrait du recueil des actes  
du Conseil d'Administration  
de l'UVHC**

**Objet : seuil comptable des immobilisations**

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle de réunion de la Maison des Services à l'Etudiant de l'Université le 3 juin 2010 sur la convocation et sous la présidence de Mme Marie-Pierre MAIRESSE, Présidente de l'Université,

Le quorum étant atteint,

*Il est proposé au Conseil d'Administration d'abaisser le seuil d'immobilisation de 800 euros à 500 euros hors taxe par bien unitaire.*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX L'ABAISSMENT DU SEUIL D'IMMOBILISATION A 500 EUROS HT PAR BIEN UNITAIRE.**

Fait à Valenciennes, le 9 juin 2010

La Présidente du Conseil d'Administration,



Marie-Pierre MAIRESSE

Date de publication : 21/06/2010